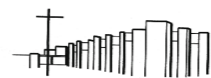


2015

Un seul Seigneur...
Una sola Fede...QUÊTE SPÉCIALE POUR L'ÉVANGÉLISATION DES PEUPLES
CETTE FIN DE SEMAINE

Question : "Que dit la Bible de la dîme Chrétienne ?"

Réponse : La dîme est une question contre laquelle beaucoup de Chrétiens luttent. Dans beaucoup d'Églises la dîme a trop d'importance. En même temps, beaucoup de Chrétiens refusent de se soumettre à l'exhortation Biblique dans l'intention de faire des offrandes au seigneur. La dîme / le don doit être une joie, une bénédiction. Malheureusement, c'est rarement le cas dans l'Église d'aujourd'hui.

La dîme est un concept de l'Ancien Testament. La dîme était une exigence de la loi selon laquelle tous les Hébreux devaient donner 10 % de ce qu'ils avaient gagné et avaient cultivé au Temple (Lévitique 27:30; Nombres 18:26; Deutéronome 14:24; 2 Chroniques 31:5). Certains comprennent la dîme de l'Ancien Testament comme une méthode de taxation pour pourvoir aux besoins des prêtres et Lévites du système sacrificiel. Le Nouveau Testament n'ordonne nulle part, ni même ne recommande que les Chrétiens se soumettent à un système de dîme juridique. Paul dit que les partisans devraient mettre de côté une partie de leur revenu pour soutenir l'Église (1 Corinthiens 16:1-2).

Le Nouveau Testament n'assigne nulle part un certain pourcentage de revenu à mettre de côté, mais dit seulement qu'il doit être "selon sa prospérité" (1 Corinthiens 16:2). L'Église Chrétienne a essentiellement repris le chiffre de 10 % de dîme de l'Ancien Testament et l'a appliqué comme "un minimum recommandé" pour les Chrétiens dans leurs dons.

Domanda : « Cosa dice la Bibbia della decima Cristiana ? »

Risposta : La decima è una questione contro la quale molti cristiani si affrontano. In molte Chiese la decima è molto importante. Nello stesso tempo molti Cristiani si rifiutano di sottostarsi all'esortazione Biblica nell'intenzione di fare delle offerte al Signore. La decima/il dono deve essere una gioia, una benedizione. Purtroppo questo è un caso raro nella Chiesa di oggi. La decima è un concetto dell'Antico Testamento. La decima era un'esigenza della legge secondo la quale tutti gli Ebrei dovevano dare al Tempio il 10% di ciò che avevano guadagnato e che avevano coltivato (Levitico 27:30, Numeri 18:26, Deuteronomio 14:24, 2 Cronache 31:5). Alcuni concepiscono la decima come un metodo di tassazione per provvedere al sostentamento dei preti e dei Leviti. Il Nuovo Testamento non ordina né raccomanda che i Cristiani si sottomettano ad un sistema giuridico di decima. Paolo dice che ogni sostenitore dovrebbe mettere da parte una porzione del suo reddito per sostenere la Chiesa (1Corinzi 16: 1-2).

Il Nuovo Testamento non cita a nessuna parte la percentuale di reddito da mettere a parte, ma dice solamente che (il dono) deve essere "secondo la sua prosperità" (1Corinzi 16:2). La Chiesa Cristiana ha essenzialmente ripreso la cifra del 10% di decima dell'Antico Testamento e l'ha applicato come "un minimo raccomandato" per i Cristiani per i loro doni.

DEMANDE DE BÉNÉVOLES

La **Société de Saint-Vincent de Paul** qui fonctionne uniquement avec des bénévoles a un besoin urgent de personnes pour aider au bon fonctionnement de ses deux projets :

LE GARDE-MANGER DE ROSALIE : Vient en aide aux personnes dans le besoin par la distribution de nourriture à tous les jeudis pour environ 80 familles. Il s'y fait aussi en tout temps des « dépannages alimentaires » pour les personnes sans revenus ou en situation d'urgence.

LA BOUTIQUE D'AMÉLIE : Magasin qui vend ce qui leur est donné (vêtements, vaisselle, etc.) et dont tous les profits servent à alimenter le Garde-manger de Rosalie et à apporter une aide plus complète à certaines personnes en situation d'urgence.

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles, ne serait-ce que pour une heure ou deux par semaine. Le choix de jours et d'heures est à la discrétion des bénévoles.

BÉNÉVOLAT POSSIBLE AU GARDE-MANGER DE ROSALIE :

Pavillon Wilfrid-Bastien

Le jeudi entre 9h et 15h

Demi-journée ou journée complète (on apporte son lunch)

Placer les denrées sur les tables

Trier les fruits et légumes

Passer aux tables avec les bénéficiaires pour leur aider à choisir les denrées.

BÉNÉVOLAT POSSIBLE À LA BOUTIQUE D'AMÉLIE :

5077 boul. Couture (dans un petit centre d'achat près de Viau)

Lundi, mercredi, vendredi de 9h30 à 16h00.

Demi-journée ou journée complète (on apporte son lunch)

Placer les vêtements et articles dans le magasin

Répondre à la porte arrière pour recevoir les dons

Répondre au téléphone pour donner renseignements

Déballer les articles reçus et mettre sur les tablettes

Au sous-sol, trier les vêtements

Mettre sur les cintres

Classer sur les supports et dans les boîtes selon le cas et la saison

Pour la boutique, nous sommes spécialement à la recherche d'une personne coresponsable pour le magasin pour voir au bon fonctionnement et être à la caisse au besoin si possible.

Au sous-sol, nous recherchons aussi une personne coresponsable pour voir à l'organisation et au classement des vêtements (par saison) et à préparer ceux qui sont à monter pour vendre.

Nous avons un besoin urgent de trieuses. Les sacs s'accumulent !

Pour le garde-manger, nous recherchons une personne pour être coresponsable du déroulement de la distribution alimentaire du jeudi.

Vous pouvez me contacter au **514-377-0304** (cellulaire)

ou par courriel : ellenschryburt@videotron.ca

Ellen Schryburt présidente



CÉLÉBRATIONS DE LA SEMAINE ◊◊◊ 18 octobre 2015

Samedi, 17 : SAINT IGNACE D'ANTIOCHE, évêque et martyr - rouge
8h30 Concetta Daqua Varano - offrandes aux funérailles
16h30 Gertrude Héroux - offrandes aux funérailles

Dimanche, 18 : 29^e DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE - vert
9h Ivana Pellizzi - la famille d'Abate
10h30 D'Arthémise et Rosarius Daniel - leurs enfants

Lundi, 19 : FÉRIE - vert
8h30 Manuel Morais - Otelinda Goncalves
Pierrette Turmel-Vilandré - son époux (RG)

Mardi, 20 : FÉRIE - vert
8h30 Dora Carbonneau et Gérard Bastien - René Carbonneau
19h30 (italien) Messe communautaire

Mercredi, 21 : FÉRIE - vert
8h30 Giovanna Belulovich - Elisa Bercarich

Jeudi, 22 : FÉRIE - vert
8h30 Alberto Goncalves - Otelinda Goncalves

Vendredi, 23 : FÉRIE - vert
8h30 Défunts de la famille Vigneault - Romulus

Samedi, 24 : SAINTE VIERGE MARIE - blanc
8h30 Yves Trudel - offrandes aux funérailles
16h30 Salvatore, Michele et Vittoria Romano - Antonietta Romano

Dimanche, 25 : 30^e DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE - vert
9h Antonio et Domenica Bambace - ses enfants
10h30 Gerlanda Salvo - Anna Federico
(RG) : Cette messe est célébrée par l'abbé Rudolph Grega.)

CONCERT ET MESSE DES DÉFUNTS



Le dimanche, 1^{er} novembre prochain, se tiendra un concert liturgique pour les défunts de notre paroisse. Vous êtes invités à participer à cette soirée de prières, de réflexion et de chants organisée par Marc-Antoine, Rachèle et le père Yohann. On vous attend donc en grand nombre!

La messe des défunts aura lieu le lundi 2 novembre à 19h30.

Domenica, primo novembre, ci sarà un concerto liturgico per i Defunti della Parrocchia. Siete dunque tutti invitati a partecipare a questa cerimonia di preghiera, riflessioni e di canto organizzato da Marc-Antoine, Rachele e Padre Yohann. Vi aspettiamo numerosi!

La messa dei defunti sarà lunedì 2 novembre alle ore 7:30 di sera.

PENSÉE DE LA SEMAINE

Il y a une étoile mise dans le ciel pour chacun de nous, assez éloignée pour que nos erreurs ne viennent jamais la ternir.

Christian Bobin